

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2021

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél./Tel.: (506) 548-1984
Télééc./Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél./Tel.: (506) 727-2010
Télééc./Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal City of Bathurst / Ville de Bathurst,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés City of Bathurst / Ville de Bathurst (« la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants City of Bathurst / Ville de Bathurst conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
13 avril 2022

VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Budget Non-audit� (note 19)	2021 Actuel	2020 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	19 330 958 \$	19 330 957 \$	19 153 440 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	1 060 210	1 141 087	1 084 936
Ventes de services, amendes et autres frais	1 195 144	1 354 418	955 220
Subventions sans condition	3 603 849	3 682 337	3 712 989
Autres transferts gouvernementaux	-	1 715 646	2 456 127
Frais et usagers - Eau et �gouts	6 666 500	6 531 333	6 517 980
Int�r�ts	70 000	115 317	72 865
Gain sur disposition d'actifs	-	51 403	33 385
	31 926 661	33 922 498	33 986 942
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	4 303 859	4 276 441	3 340 057
Services de protection	8 610 694	8 742 909	8 401 918
Services de transport	6 857 912	6 846 240	6 437 597
Services d'hygi�ne	365 926	397 810	393 407
Services de d�veloppement �conomique	1 126 365	1 114 047	866 103
Services r�cr�atifs et culturels	4 273 395	4 495 870	3 797 140
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	7 195 620	7 254 904	7 428 235
	32 733 771	33 128 221	30 664 457
Surplus (D�ficit) pour l'ann�e (note 16)	(807 110) \$	794 277	3 322 485
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		68 327 792	65 005 307
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice		69 122 069 \$	68 327 792 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



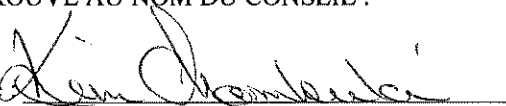
VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	3 737 164 \$	1 562 017 \$
Débiteurs		
Général (note 4)	2 055 507	2 077 191
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	234 863	324 127
Emprunts à recevoir	541 019	600 774
	6 568 553	4 564 109
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	2 182 857	1 854 401
Revenus différés (note 6)	804 937	854 050
Dette à long terme (note 7)	27 120 430	29 177 376
Passif pour congés de maladie cumulés (note 8)	332 077	390 904
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	3 317 950	3 107 108
	33 758 251	35 383 839
DETTE NETTE	(27 189 698)	(30 819 730)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	147 125 364	144 579 452
Amortissement cumulé	51 547 894	46 376 530
	95 577 470	98 202 922
Stock de fournitures	383 962	428 684
Frais payés d'avance	350 335	515 916
	96 311 767	99 147 522
EXCÉDENT ACCUMULÉ	69 122 069 \$	68 327 792 \$

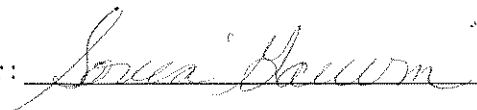
Éventualités (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire



Trésorier :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
Excédent pour l'année	794 277 \$	3 322 485 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 545 912)	(3 305 928)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	51 403	33 385
Amortissement des immobilisations corporelles	5 171 364	5 052 498
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(51 403)	(33 385)
	3 419 729	5 069 055
Acquisition de stocks de fournitures	(383 962)	(428 684)
Acquisition de frais payés d'avance	(350 335)	(515 916)
Consommation des stocks de fournitures	428 684	416 451
Utilisation des frais payés d'avance	515 916	660 987
	210 303	132 838
Diminution de la dette nette	3 630 032	5 201 893
Dette nette au début de l'exercice	(30 819 730)	(36 021 623)
Dette nette à la fin de l'exercice	(27 189 698) \$	(30 819 730) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

6

	2021	2020
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	794 277 \$	3 322 485 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(51 403)	(33 385)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 171 364	5 052 498
Débitéur - Général	21 684	(93 245)
Débitéur - Gouvernement fédéral et ses agences	89 264	165 751
Emprunts à recevoir	59 756	45 182
Créditeurs et frais courus	328 455	(1 173 141)
Revenus différés	(49 113)	(74 827)
Congé de maladie courus	(58 826)	30 054
Avantages postérieurs à l'emploi payables	210 842	(340 638)
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	210 303	132 838
Changements dans les fonds de réserve	(593 305)	(294 559)
	6 133 298	6 739 013
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 545 912)	(3 305 928)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	51 403	33 385
	(2 494 509)	(3 272 543)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	3 032 000	3 826 000
Remboursement de la dette à long terme	(5 088 946)	(4 156 729)
	(2 056 946)	(330 729)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 581 843	3 135 741
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	304 727	(2 831 014)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	1 886 570 \$	304 727 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Nous, en tant que Conseil municipal en association avec les employé(e)s, dépenserons nos énergies au bien-être et aux besoins de notre communauté. Nous assurerons des services de qualité de façon respectueuse, coordonnée, efficace et financièrement responsable".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 3 décembre 2020.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2021	2020
Encaisse - affectée	1 850 594 \$	1 257 290 \$
Encaisse - non affectée	1 886 570	304 727
	3 737 164 \$	1 562 017 \$

4. RECEVABLES - GÉNÉRAL

	2021	2020
Fonds de fonctionnement général	694 513 \$	743 769 \$
Fonds de services d'eau et d'égouts	1 360 994	1 333 422
	2 055 507 \$	2 077 191 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2021	2020
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	234 863 \$	324 127 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2021	2020
Divers - Matériel dangereux	107 361 \$	89 306 \$
Certificats cadeaux	-	375
Améliorations locatives à long terme	541 018	600 774
Améliorations locatives prépayées	156 558	163 595
	804 937 \$	854 050 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Déventures :		
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	-	\$ 565 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022	173 000	341 000
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023	261 000	385 000
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	1 415 000	1 757 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	906 000	1 111 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	1 208 000	1 438 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	1 873 000	2 276 000
Série de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029	1 281 000	1 434 000
Série de 1,95 % à 2,45 %, échéant en 2029	537 000	606 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	1 381 000	1 577 000
Série de 0,50 % à 1,80 %, échéant en 2030	1 409 000	1 619 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	609 000	-
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	810 000	-
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	-	918 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2022	812 000	932 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033	2 979 000	3 182 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034	1 048 000	1 143 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	399 000	488 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	468 000	540 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	938 000	1 057 000
Série de 2,05 % à 3,35 %, échéant en 2039	1 052 000	1 163 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039	4 820 000	5 304 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	532 000	610 000
Série de 0,50 % à 1,10 %, échéant en 2025	16 000	20 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	505 000	-
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	1 108 000	-
	26 540 000	28 466 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2021	2020
Sous-total	26 540 000	26 540 000
Province du Nouveau-Brunswick: Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	580 430	711 376
	27 120 430 \$	29 177 376 \$

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2022	4 207 381 \$
2023	4 232 983 \$
2024	3 975 878 \$
2025	3 517 017 \$
2026	3 218 943 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 1,60 % à 3,00 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,00 %;
- l'âge de la retraite est de 50-55 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutives. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2021, 119 199 \$ ont été déboursés (109 104 \$ en 2020) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la municipalité. Les employés et la municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2021, la municipalité a contribué 1 048 295 \$ (1 022 113 \$ en 2020) au régime de retraite.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2021, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 2 540 000 \$ au 31 décembre 2021.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission du Centre Aquatique de Bathurst au 31 décembre 2021.

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 11-0049	85 000 \$	Garantie
D.C. No. 18-0047	65 000	
D.C. No. 19-0012	340 000	
D.C. No. 19-0083	250 000	
D.C. No. 20-0006	125 000	
D.C. No. 20-0003	261 000	
D.C. No. 20-0014	613 000	
D.C. No. 21-0002	730 000	
D.C. No. 21-0049	125 000	
D.C. No. 21-0062	125 000	

2 719 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Capital des services d'eau et d'égout :

D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire
D.C. No. 18-0047	400 000	
D.C. No. 19-0012	135 000	
D.C. No. 19-0053	2 550 000	Financement temporaire
D.C. No. 20-0003	380 000	
D.C. No. 21-0002	560 000	
D.C. No. 21-0009	125 000	

4 729 000

7 448 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2021, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2021	2020
2018 Déficit	- \$	(293 954) \$
2019 Déficit	(721 775)	(721 775)
2020 Déficit	(380 164)	(380 164)
2016 Surplus	17 864	-
	(1 084 075) \$	(1 395 893) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machinerie et équipement	Infrastructure		Total 2021	Total 2020
						Routes et rues	Eau et égouts		
Coût :									
Solde d'ouverture	3 172 119 \$	6 279 435 \$	42 445 290 \$	7 503 514 \$	5 385 832 \$	30 699 346 \$	49 093 916 \$	144 579 452 \$	141 273 324 \$
Ajouts : Additions	35 912	121 606	719 563	107 741	115 862	563 793	1 251 177	2 915 654	10 404 566
Moins : Dispositions	-	-	-	-	-	-	(369 742)	(369 742)	(7 098 638)
Solde de fermeture	3 208 031	6 401 041	43 164 853	7 611 255	5 501 694	31 263 139	49 975 351	147 125 364	144 579 452
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	2 183 580	20 172 080	3 874 646	1 483 454	11 710 082	6 952 688	46 376 530	41 324 033
Ajouts : Additions	-	323 927	1 941 360	525 362	215 278	1 405 889	759 548	5 171 364	5 052 497
Solde de fermeture	-	2 507 507	22 113 440	4 400 008	1 698 732	13 115 971	7 712 236	51 547 894	46 376 530
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 208 031 \$	3 893 534 \$	21 051 413 \$	3 211 247 \$	3 802 962 \$	18 147 168 \$	42 263 115 \$	95 577 470 \$	98 202 922 \$
Composé de :									
Fonds général	3 208 031 \$	3 893 534 \$	21 051 413 \$	3 211 247 \$	3 802 962 \$	18 147 168 \$	- \$	53 314 355 \$	56 061 695 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	42 263 115	42 263 115	42 141 227
	3 208 031 \$	3 893 534 \$	21 051 413 \$	3 211 247 \$	3 802 962 \$	18 147 168 \$	42 263 115 \$	95 577 470 \$	98 202 922 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale					Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2021		2020	
	Protection	Transport								Consolidés	Consolidés		
REVENUS													
Mandat d'impôts fonciers	3 195 093 \$	6 532 167 \$	5 115 092 \$	297 219 \$	832 348 \$	3 359 038 \$	-	-	19 330 957	\$	19 153 440	\$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	938 544	180 062	-	-	22 482	-	-	1 141 088		1 084 936		
Vente de services, amendes et autres frais	-	253 672	-	3 450	399 024	698 272	-	-	1 354 418		955 220		
Subvention sans condition	674 145	1 217 785	953 601	55 410	155 174	626 222	-	-	3 682 337		3 712 989		
Autres transferts gouvernementaux	693 210	-	-	-	-	-	1 022 436		1 715 646		2 406 127		
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	6 531 332		6 531 332		6 567 980		
Intérêts	-	-	-	-	-	-	115 317		115 317		72 865		
Gain sur disposition d'actifs	43 653	-	-	-	-	-	7 750		51 403		33 385		
	4 606 101	8 942 168	6 248 755	356 079	1 386 546	4 706 014	7 676 835		33 922 498		33 986 942		
DÉPENSES													
Salaires et bénéfices	2 128 114	7 267 743	2 610 757	175 407	342 646	2 076 426	1 995 030		16 596 123		14 650 668		
Biens et services	1 883 336	1 262 211	2 291 238	222 403	562 992	1 613 325	2 748 405		10 583 910		10 111 360		
Amortissement	16 095	212 955	1 944 245	-	150 933	806 119	2 041 017		5 171 364		5 052 498		
Intérêts	306 372	-	-	-	-	-	470 452		776 824		849 931		
	4 333 917	8 742 909	6 846 240	397 810	1 056 571	4 495 870	7 254 904		33 128 221		30 664 457		
Excédent (déficit) pour l'année	272 184 \$	199 259 \$	(597 485) \$	(41 731) \$	329 975 \$	210 144 \$	421 931 \$		794 277 \$		3 322 485 \$		

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2021	3 493 334 \$	(3 130 347) \$	1 599 738 \$	(1 183 929) \$	3 645 \$	9 930 \$	15 \$	1 891 \$	794 277 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent (déficit) d'avant dernière année	28 834	-	(278 428)	-	-	-	-	-	(249 594)
Transferts entre fonds :									
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	120 000	-	(46 500)	-	(120 000)	-	-	46 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(2 665 000)	2 665 000	(1 756 946)	1 756 946	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	43 653	-	7 750	-	-	-	-	-	51 403
Dépense d'amortissement	-	3 130 347	-	2 041 017	-	-	-	-	5 171 364
Montant de financement de la charge à payer des bénéfices d'emplois acquis	(58 826)	-	-	-	-	-	-	-	(58 826)
Coût de l'eau	(500 000)	-	500 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	(43 653)	-	(7 750)	-	-	-	-	-	(51 403)

Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2021 (3 074 992) 5 795 347 (1 581 874) 3 797 963 (120 000) - 46 500 4 862 944

Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2021 418 342 \$ 2 665 000 \$ 17 864 \$ 2 614 034 \$ (116 355) \$ 9 930 \$ 15 \$ 48 391 \$ 5 657 721 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2021		2020	
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total	Total	Total	Total
ACTIFS & PASSIFS								
Encaisse	1 086 884 \$	169 854 \$	4 587 \$	589 269 \$	1 850 594 \$	(110 640)	1 257 290 \$	
À recevoir (payer) du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	(120 000)	9 360	-	-			540 681	
	966 884 \$	179 214 \$	4 587 \$	589 269 \$	1 739 954 \$		1 797 971 \$	
Excédent accumulé	966 884 \$	179 214 \$	4 587 \$	589 269 \$	1 739 954 \$		1 797 971 \$	
REVENUS								
Transferts des fonds de fonctionnement et d'eau et d'égouts	- \$	- \$	- \$	46 500 \$	46 500 \$		596 500 \$	
Intérêts	3 646	570	15	1 892	6 123		20 623	
Autres revenus	-	9 360	-	-	9 360		-	
	3 646	9 930	15	48 392	61 983		617 123	
DÉPENSES								
Transferts au fonds de fonctionnement général	120 000	-	-	-	120 000		-	
Achat d'équipements	-	-	-	-	-		8 821	
	120 000	-	-	-	120 000		8 821	

Excédent pour l'année	Montant du principal		Taux d'intérêt	
	(116 354) \$	9 930 \$	15 \$	(58 017) \$
Détails de l'encaisse				
Compte courant	1 086 884 \$			Variable
Compte courant	99 559 \$			Variable
Compte courant	4 587 \$			Variable
Compte courant	659 564 \$			Variable
	48 392 \$	48 392 \$	(58 017) \$	608 302 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller D. Knowles, appuyé par le conseiller R. Hondas que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller S. Brunet que 6 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.


Proposé par le conseiller S. Legacy, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller M. Willett que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

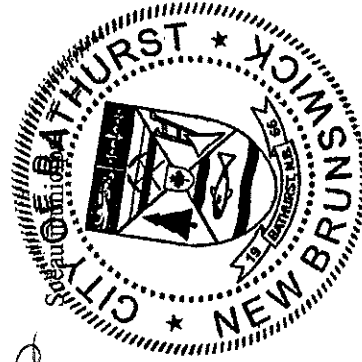
Proposé par le conseiller M. Willett, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 120 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller D. Knowles, appuyé par le conseiller M. Willett que 9 360 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à des réunions du Conseil tenues le 18 octobre et le 20 décembre 2021.


Wanda St-Laurent
Greffière municipale,
Ville de Bathurst


Date



VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement		Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts				
REVENUS						
Mandat d'impôts fonciers	19 330 958 \$	-	\$	-	\$	19 330 958 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 060 210	-	-	-	-	1 060 210
Vente de services, amendes et autres frais	1 195 144	-	-	-	-	1 195 144
Subvention sans condition	3 603 849	-	-	-	-	3 603 849
Autres transferts gouvernementaux	206 662	-	-	(500 000)	(206 662)	-
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	7 166 500	-	-	-	6 666 500
Intérêts	-	70 000	-	-	-	70 000
Excédent (déficit) d'avant dernière année	28 834	(278 428)	-	249 594	-	-
	25 425 657	6 958 072	-	(250 406)	(206 662)	31 926 661
DÉPENSES						
Services d'administration générale	3 914 764	-	-	-	-	3 930 859
Services de protection	9 014 231	-	-	(500 000)	-	8 727 186
Services de transport	4 913 667	-	-	-	-	6 857 912
Services d'hygiène	365 926	-	-	-	-	365 926
Services de développement économique	975 452	-	-	-	-	1 126 365
Services récréatifs et culturels	3 467 276	-	-	-	-	4 273 395
Frais de service de la dette :						
Remboursement de la dette à long terme	2 401 361	1 756 969	-	(4 158 330)	-	-
Intérêts	373 000	473 340	-	-	-	846 340
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	46 500	-	-	(46 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 681 263	-	-	-	6 722 280
	25 425 657	6 958 072	-	(4 658 330)	(46 500)	32 850 263
Excédent (déficit)	-	-	\$	4 407 924 \$	(160 162) \$	(923 602) \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	891 350 \$	896 307 \$	812 200 \$
Entretien des rues	168 860	161 067	161 067
Traçage des lignes de rues	-	18 994	18 994
Parcs et terrains de jeux	-	22 482	53 637
Autres	-	42 237	39 038
	1 060 210 \$	1 141 087 \$	1 084 936 \$
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Service de police	45 500 \$	33 983 \$	14 047 \$
Service d'incendie	30 500	13 360	21 267
Stationnement	96 000	53 157	90 892
Stationnement - autres	28 600	71 437	13 453
Centre civique	535 634	682 073	351 106
Parcs et terrains de jeux	52 000	16 199	6 541
Autres services récréatifs et culturels	114 000	105 714	23 663
Tourisme	2 550	-	17 688
	904 784 \$	975 923 \$	538 657 \$
AUTRES REVENUS DE PROPRES SOURCES			
Licences et permis	128 150 \$	105 946 \$	91 492 \$
Amendes	-	51 449	50
Locations	42 650	30 287	203 517
Taxe d'hébergement	100 000	129 443	90 575
Élimination des déchets	1 760	3 450	2 850
Divers	17 800	57 920	28 079
	290 360 \$	378 495 \$	416 563 \$
FRAIS ET USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Ventes de services d'eau et d'égouts	6 502 500 \$	6 365 998 \$	6 329 217 \$
Raccordement et services	23 500	39 861	36 622
Frais de devanture pour améliorations locales	125 000	120 095	122 407
Autres revenus	15 500	5 379	29 734
	6 666 500 \$	6 531 333 \$	6 517 980 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	68 560 \$	60 811 \$	58 274 \$
Conseillers	191 905	185 506	173 563
Amortissement	16 095	16 095	14 447
	276 560	262 412	246 284
Administration			
Administrateur	163 230	139 994	135 305
Secrétaire	189 510	163 402	157 042
Relations humaines	503 435	410 551	505 449
Immeuble à bureaux	171 800	171 800	171 800
Avocat	167 776	157 260	148 330
Agent légal	150 955	134 454	134 465
	1 346 706	1 177 461	1 252 391
Gestion financière			
Administration	266 664	267 976	182 243
Comptabilité	209 538	207 938	216 463
Vérification externe	20 000	20 545	24 508
Services des achats	129 057	131 757	129 921
	625 259	628 216	553 135
Autres services d'administration générale			
Relations civiques	5 000	5 635	645
Formation et développement	-	81 525	-
Frais d'évaluation	211 279	211 279	209 339
Rabais sur taxe commerciale	57 476	57 476	58 803
Dépenses de catastrophes	621 679	591 173	474 523
Assurance responsabilité	155 000	166 965	142 448
Subventions aux organisations	77 000	97 786	33 456
Divers	65 000	64 992	64 992
	1 192 434	1 276 831	984 206
Services financiers - Frais de service de la dette			
Intérêts sur emprunt à court terme	60 000	18 386	32 860
Intérêts sur la dette à long terme	373 000	306 372	329 870
Escomptes sur débetures	45 900	30 118	20 916
Frais bancaires	50 000	79 111	44 365
Autres	15 000	29 377	4 538
Mauvaises créances	9 000	3 231	29 828
	552 900	466 595	462 377

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	211 084	66 542
Congés de maladie et allocation de retraite	310 000	253 842	(224 878)
	4 303 859 \$	4 276 441 \$	3 340 057 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	670 209 \$	678 208 \$	625 611 \$
Prévention	117 458	59 236	-
Enquêtes	423 945	323 752	384 025
Identification	128 965	123 639	111 081
Loi sur le contrôle des stupéfiants	252 303	297 055	232 632
Section en uniforme	2 054 260	2 271 868	2 207 195
Circulation	227 627	213 912	218 839
Formation	76 000	52 258	68 216
Véhicules	120 416	200 167	121 764
Détention provisoire	48 870	44 006	40 608
Amortissement	174 975	174 975	91 968
	4 295 028	4 439 076	4 101 939
Protection contre les incendies			
Administration	310 372	248 354	317 511
Brigade de pompier	1 747 647	1 825 151	1 670 839
Formation	6 000	77	205
Poste et bâtiment	96 207	102 846	102 909
Matériel de lutte contre les incendies	146 662	149 237	139 293
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Autres	30 000	11 944	16 544
Amortissement	37 980	37 980	37 646
	2 863 868	2 864 589	2 773 947
Mesures d'urgence			
Répartiteur	1 239 036	1 172 509	1 068 656
Dépenses Covid-19	7 500	-	128 716
	1 246 536	1 172 509	1 197 372

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
Autres			
Application du règlement	98 881	63 206	107 968
Inspection de bâtiment	98 881	79 534	107 968
Réglementation des animaux	7 500	123 995	112 724
	205 262	266 735	328 660
	8 610 694 \$	8 742 909 \$	8 401 918 \$

SERVICES DE TRANSPORT

Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	680 261 \$	698 581 \$	675 622 \$
Formation et développement	30 000	2 071	2 093
Planification	159 934	135 663	146 217
Entretien d'équipement général	800 951	891 899	872 131
Édifices publiques	557 610	622 041	560 414
Inventaire	119 014	133 273	117 400
Amortissement	595 682	595 682	628 529
	2 943 452	3 079 210	3 002 406

Chemins et routes

Revêtement des routes	575 346	715 890	537 978
Trottoirs	32 831	18 893	20 461
Fossés de drainage	53 447	61 414	75 845
Égouts pluviaux	83 601	185 466	57 201
Entretien d'été	33 256	23 848	33 418
Enlèvement de la neige	1 143 197	839 444	760 959
Amortissement	1 315 200	1 315 200	1 345 911
	3 236 878	3 160 155	2 831 773

Éclairage des rues

Lumières de rues	303 351	307 917	278 639
Amortissement	15 268	15 268	13 785
	318 619	323 185	292 424

Services relatifs à la circulation

Enseignes de rues	32 679	40 007	25 060
Marquage des voies de circulation	70 500	79 304	72 995
Signalisation	118 509	81 552	126 856
Signalisation pour chemins de fer	20 000	16 954	18 755
Terrains de stationnement	99 180	47 778	48 523
Amortissement	18 095	18 095	18 805
	259 783	235 912	262 471

6 857 912 \$ 6 846 240 \$ 6 437 597 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	164 726 \$	190 550 \$	182 928 \$
Dépotoirs	180 000	173 293	210 479
Enlèvement et destruction des ordures ménagères - frais de consommateur	21 200	33 967	-
	365 926 \$	397 810 \$	393 407 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	3 000 \$	1 389 \$	1 867 \$
Administration	211 403	269 880	207 861
Entreprise Chaleur	195 088	206 983	216 068
Développement économique (location)	190 765	89 667	55 003
Subvention de développement	240 500	147 593	109 592
Promotion touristique	127 527	213 545	117 910
Embellissement de terrains	-	26 516	-
Lumières décoratives	7 149	7 541	6 830
Amortissement	150 933	150 933	150 972
	1 126 365 \$	1 114 047 \$	866 103 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Récréatifs			
Administration	271 631 \$	255 381 \$	253 870 \$
Piscine	350 000	350 000	350 000
Plage Youghall	75 075	90 257	45 139
Centre civique	1 899 280	2 212 651	1 645 653
Parcs et terrains de jeux	446 859	485 094	481 342
Pointe Daley	99 020	55 402	65 844
Parcs et terrains de jeux	178 400	134 225	101 594
Pavillon sportif	8 800	4 854	4 141
Programmes d'été	31 005	29 492	10 883
Programmes d'hiver	36 495	21 172	6 275
Amortissement	806 119	806 119	771 108
	4 202 684	4 444 647	3 735 849
Culturels			
Bibliothèque	53 634	41 449	44 142
Ancien Bureau de poste	17 077	9 774	17 149
	70 711	51 223	61 291
	4 273 395 \$	4 495 870 \$	3 779 991 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2021 Actuel	2020 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	622 941 \$	536 670 \$	526 472 \$
Purification et traitement de l'eau	346 118	373 522	371 936
Service d'approvisionnement en eau	37 971	43 554	44 314
Conduite et distribution	703 776	446 246	693 300
Force motrice et pompage	907 130	961 782	1 051 515
Facturation et perception	123 219	131 466	151 150
Amortissement	1 074 648	1 074 648	1 062 113
	3 815 803	3 567 888	3 900 800
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	321 623	343 140	343 859
Entretien d'équipement	253 580	151 228	175 790
Service de collecte des eaux usées	145 966	202 591	169 967
Station de relèvement	420 891	496 885	546 092
Épuration	669 426	767 125	746 342
Amortissement	966 370	966 370	917 214
	2 777 856	2 927 339	2 899 264
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	12 000	14 563	18 773
Intérêts sur la dette à long terme	236 670	250 383	273 147
Autres	3 000	3 892	3 992
Congés de maladie et allocation de retraite	16 000	40 926	(4 954)
Mauvaises créances	10 000	88 645	16 524
	277 670	398 409	307 482
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	12 000	15 237	18 773
Intérêts sur la dette à long terme	236 670	220 069	246 914
Autres	3 000	3 893	3 992
Congés de maladie et allocation de retraite	16 000	3 317	14 608
Escompte sur débentures	46 621	30 107	19 878
Mauvaises créances	10 000	88 645	16 524
	324 291	361 268	320 689
	7 195 620 \$	7 254 904 \$	7 428 235 \$